

Le Président de l'Université de Lorraine,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles :

- L.613-1 et L.712-2,

- D.613-6, D.613-11 relatifs aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,

- R.613-32 à R.613-37 relatifs à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger,

Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du 19 février 2018 habilitant l'Université de Lorraine à délivrer la licence, mention Administration Economique et Sociale,

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017,

ARRÊTE

Article 1 :

Sont nommés pour l'année 2021-2022 en tant que membres des commissions préparatoires chargées de proposer la validation des UE de la Licence mention Administration Economique et Sociale

Semestres 1 et 2 – site de Nancy – Licence 1^{ère} année :

- Monsieur MATALA-TALA Léonard Maître de conférences IAE Nancy,
Président de la commission
- Monsieur MARTINELLE Mathieu, Maître de conférences IAE Nancy
- Monsieur BEN ABDELHAMED Abdelmehdi, ATER IAE Nancy
- Madame BOULEC Sylvie, PRAG ISAM-IAE
- Monsieur BRIANT Jérémie, ATER IAE Nancy
- Monsieur CAPDEVIELLE Philippe, Maître de conférences IAE Nancy
- Monsieur DAKKAM Mohamed Ali, enseignant IAE Nancy
- Madame DUCA Eve, enseignante LANSAD
- Madame EL HADRI Hajare, ATER IAE Nancy
- Monsieur FLOREMONT Julien, ATER IAE Nancy
- Madame GALLOIS Julie, Maître de conférences IAE Nancy
- Madame GREFFET Fabienne, Maître de conférences Sciences Politiques
- Madame HAUSER Stéphanie, enseignante LANSAD
- Madame LAMBERT Eve Angéline, Professeur des Universités IAE Nancy
- Monsieur LAMOURET Didier, PRCE St Sigisbert
- Monsieur KANE El Hadj, ATER IAE Nancy
- Monsieur LAVIGNE Laurent, vacataire IAE Nancy
- Madame LEROYER Ingrid, enseignante MINES
- Monsieur MENDES ANTUNES José, enseignant LANSAD

- Madame MONTAGNE-HUCK Claire, ingénieur d'études INRAE
- Monsieur NARES JARAMILLO Jésus, enseignant LANSAD
- Monsieur NOSBONNE Christophe, Maître de conférences IAE Nancy
- Madame PALAU-WINDSTEIN Sandrine, enseignante LANSAD
- Madame PETITCOLAS Aude, PRAG LANSAD
- Madame RIGHETTI Aline, PRAG IAE Nancy
- Monsieur SCHIRES Marc, enseignant LANSAD

Semestre 3 et 4 – site de Nancy – Licence 2^{ème} année :

- Monsieur MATALA-TALA Léonard Maître de conférences IAE Nancy,
Président de la commission
- Madame NOEL Johanna, Maître de conférences IAE Nancy
- Madame ABBA Marine, enseignante LANSAD
- Monsieur ANSELME MARTIN Olivier, Maître de conférences IAE Nancy
- Madame BOULEC Sylvie, PRAG IAE Nancy
- Madame BOURREL Sophie, Maître de conférences IAE Nancy
- Madame EL HADRI Hajare, ATER IAE Nancy
- Monsieur FLOREMONT Julien, ATER IAE Nancy
- Madame GALLOIS Julie, Maître de conférences IAE Nancy
- Madame GRIMALDI Francesca, enseignante LANSAD
- Madame HAUSER Stéphanie, enseignante LANSAD
- Monsieur KÄCKMEISTER Hannes, ATER IAE Nancy
- Monsieur KANE El Hadj, ATER IAE Nancy
- Madame LAMBERT Eve Angéline, Professeur des Universités IAE Nancy
- Madame LAVIGNE Laurent, vacataire IAE Nancy
- Monsieur MENDES ANTUNES José, enseignant LANSAD
- Monsieur MOULIN Yves, Professeur des Universités IAE Nancy
- Monsieur NARES JARAMILLO Jésus, enseignant LANSAD
- Monsieur NOSBONNE Christophe, Maître de conférences IAE Nancy
- Madame PETITCOLAS Aude, PRAG LANSAD
- Madame RIGHETTI Aline, PRAG IAE Nancy
- Madame RITZ Michèle, enseignante LANSAD
- Monsieur ROYER Fabrice, enseignant LANSAD
- Madame THEWES Lea Marie, enseignante LANSAD
- Madame VAILLARD Viviane , responsable du NUMoc

Semestre 5 et 6 – site de Nancy – Licence 3^{ème} année :

- Monsieur MATALA-TALA Léonard Maître de conférences IAE Nancy,
Président de la commission
- Monsieur ANSELME MARTIN Olivier, Maître de conférences IAE Nancy
- Monsieur BELKOUACEMI Mostefa, professionnel
- Madame BOURREL Sophie, Maître de conférences IAE Nancy

- Monsieur BRUNO Julien
- Monsieur DE BELLY Jean-Charles, PAST IAE-Nancy
- Madame DIDIERLAURENT Sylvie, Maître de conférences IAE Nancy
- Madame DUCA Eve, enseignante LANSAD
- Madame EL GAIED-TIERLIJINCK Mouna, Maître de conférences IAE Nancy
- Madame EL HADRI Hajare, ATER IAE Nancy
- Madame ERSFELD Déborah, professionnelle
- Madame GALLOIS Julie, Maître de conférences IAE Nancy
- Madame GELLENONCOURT Karine, professionnelle
- Madame GREFFET Fabienne, Maître de conférences Sciences Politiques
- Madame GRIMALDI Francesca, enseignante LANSAD
- Madame GURTNER Emmanuelle, Maître de conférences IAE Nancy
- Madame HAUSER Stéphanie, enseignante LANSAD
- Madame JOLLY Camille, enseignante LANSAD
- Monsieur KÄCKMEISTER Hannes, ATER IAE Nancy
- Monsieur KANE El Hadj, ATER IAE Nancy
- Madame LAMBERT Eve Angéline, Professeur des Universités IAE Nancy
- Monsieur LEBREDONCHEL Louis
- Monsieur MAGNIEN Laurent, professionnel CRAM
- Monsieur MELENDEZ QUERO Carlos, enseignant LANSAD
- Madame MERABTI Nadia, enseignante LANSAD
- Monsieur NARES JARAMILLO Jésus, enseignant LANSAD
- Madame NOEL Johanna, Maître de conférences IAE Nancy
- Monsieur NOSBONNE Christophe, Maître de conférences IAE Nancy
- Madame PELARD-HECKLER Emilie, professionnelle
- Madame PIERRE Sylvie, Maître de conférences INSPE
- Monsieur ROGERS Joseph, Responsable DULASP
- Madame THEWES Lea Marie, enseignante LANSAD

La proposition de la commission préparatoire revêt un caractère indicatif, elle ne lie pas le jury.
Les commissions ne sont pas soumises à une règle de quorum.

Article 2 :


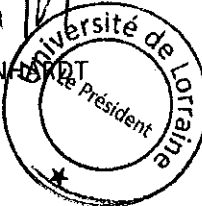
La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3 :

Le Directeur de l'IAE Nancy School of Management est chargé de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein de la composante.

Fait à Nancy, le 29 octobre 2021

Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUTZENBERG



24 MAI 2022

Affiché le :

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le :

24 MAI 2022

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles :

- L 613-1 et L 712-2,
- D 613-6, D 613-11 relatifs aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,
- R 613-32 à R 613-37 relatifs à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger,

Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du 19 février 2018 habilitant l'Université de Lorraine à délivrer la licence, mention Administration Economique et Sociale,

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017,

ARRÊTE

Article 1 :

Sont nommés en tant que membres du jury de la licence mention Administration Economique et Sociale, chargé de la délivrance des UE, de la validation des semestres et de la délivrance de la Licence pour l'année 2021/2022 :

- Monsieur MATALE TALA Léonard, Maître de conférences, IAE Nancy, **Président**
- Monsieur MARTINELLE Mathieu, Maître de conférences, IAE Nancy
- Madame NOEL Johanna, Maître de conférences, IAE Nancy
- Monsieur DE BERNARDINIS Christophe, Maître de conférences, UFR DEA Metz
- Monsieur MAIRE Guillaume, Maître de conférences, UFR DEA Metz

Article 2 :

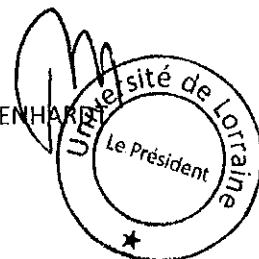
La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3 :

Le Directeur de l'IAE Nancy School of Management et le Doyen de l'UFR Droit, Economie et Administration sont chargés est chargé de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein de la composante.

Fait à Nancy, le 29 octobre 2021
Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUTZENHART



24 MAI 2022

Affiché le :

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le :

24 MAI 2022